

Amplitude Surgical enregistre son document de base dans le cadre de son projet d'introduction en bourse

Valence, le 27 mai 2015 – Amplitude Surgical, acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs, annonce l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), le 26 mai 2015, sous le numéro I.15-044. L'enregistrement du document de base constitue la première étape du processus d'introduction en bourse d'Amplitude Surgical, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

Une croissance rentable continue depuis 15 ans

Amplitude Surgical a réalisé un chiffre d'affaires de 58,2 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 15% depuis 2005 et affiche par ailleurs une marge d'EBITDA moyenne supérieure à 20% sur la période 2005-2014.

Les revenus du groupe sont principalement générés par son activité en France. L'international représente cependant une part en forte croissance, d'environ 27% du chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice.

Une gamme complète de produits haut de gamme couvrant les pathologies orthopédiques des membres inférieurs allée à une haute qualité de service

Amplitude Surgical développe et commercialise une gamme complète de produits orthopédiques haut de gamme pour des chirurgies de première intention et de révision, destinées au traitement des pathologies de la hanche, du genou et des extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Le groupe offre en outre des services innovants qui confèrent une forte valeur ajoutée à sa gamme de produits, tels que le système de navigation chirurgicale assistée par ordinateur AMPLIVISION[®], le système d'instrumentation sur mesure à usage unique i.M.A.G.E[®], ou encore la plateforme d'instrumentation E.T.O.I.L.E[®] pour les interventions par voie antérieure permettant une chirurgie moins invasive.

Une forte capacité d'innovation

La stratégie de développement d'Amplitude Surgical repose notamment sur sa capacité d'innovation, issue de collaborations étroites avec des chirurgiens orthopédiques de renommée mondiale. Ces innovations sont développées afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins : augmenter la précision de pose, permettre un abord chirurgical mini invasif, réduire la durée de chirurgie et optimiser les coûts, tout en offrant aux patients la possibilité d'une rééducation rapide et d'une sécurité post-opératoire optimale. Ces services permettent d'attirer et de fidéliser de nombreux chirurgiens et établissements de soins en France et à l'international.

Une internationalisation réussie

Fort d'une présence dans plus de 30 pays, Amplitude Surgical a généré à l'export une croissance soutenue en s'appuyant sur une organisation commerciale composée de ses filiales ainsi que d'un

réseau d'agents et de distributeurs exclusifs. Le succès opérationnel rencontré lors du lancement de ses filiales australienne et brésilienne confère au groupe une assise robuste qui lui permettra d'accélérer son expansion internationale.

Amplitude Surgical ambitionne de devenir un acteur international de premier plan et entend :

- continuer à se développer dans les pays stratégiques où il est implanté ;
- développer son activité aux États-Unis, puis dans un second temps au Japon ;
- maintenir et développer des relations avec des agents commerciaux et des distributeurs ;
- renforcer son positionnement concurrentiel sur le marché des extrémités qui présente de fortes perspectives de croissance ; et
- continuer à proposer une offre innovante de produits et services.

Mise à disposition du document de base - Le document de base d'Amplitude Surgical est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'Amplitude Surgical (11, cours Jacques Offenbach, 26000 Valence) ainsi que sur les sites Internet de la société (www.amplitude-surgical.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques - Amplitude Surgical attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base.

À propos d'Amplitude Surgical

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Amplitude Surgical distribue ses produits dans plus de 30 pays et employait 210 salariés au 31 décembre 2014. Amplitude Surgical a réalisé un chiffre d'affaires de 58,2 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 15% depuis 2005 et affiche une marge d'EBITDA moyenne supérieure à 20% sur la période 2005-2014.

Contacts

Amplitude Surgical

Philippe Garcia
Directeur Financier
philippe.garcia@amplitude-ortho.com
04 75 41 87 41

NewCap

Relations investisseurs
Florent Alba
amplitude@newcap.fr
01 44 71 98 55

NewCap

Relations Médias
Nicolas Merigeau
amplitude@newcap.fr
01 44 71 98 55



Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Amplitude Surgical ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions d'Amplitude Surgical peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Amplitude Surgical n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les États membres de l'Espace Économique Européen considérés (ensemble, la « **Directive Prospectus** »).

En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « **États membres** ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (une « authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres d'Amplitude Surgical sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres d'Amplitude Surgical ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'Amplitude Surgical n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Amplitude Surgical n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.